

Ajustement du Taux de Conversion des ORNANE 2013 venant à échéance le 1^{er} avril 2019

Afin de préserver les droits des titulaires d'ORNANE 2013 en raison du paiement le 17 mai 2018 d'un dividende de 4,50 euros par action prélevé intégralement sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Directeur Général a procédé le 16 mai 2018 à l'ajustement du Taux de Conversion des ORNANE 2013 conformément au paragraphe 4.17.7 (b) (10) de la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de visa 13-599 le 12 novembre 2013.

Il en résulte que le nouveau Taux de Conversion d'une ORNANE 2013 est égal à 1,14.

Au terme de l'exercice par des obligataires de leur Droit à l'Attribution d'Actions portant sur 1.873.434 ORNANE 2013, le solde des ORNANE 2013 en circulation s'élève à 2.198.323.

Contacts

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Laetitia Baudon

Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@fdr.fr

Foncière des Régions, co-créateur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 21 Md€ (13 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, Edf, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques ESG FTSE4 Good, DJSI World et Europe, Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20), Oekom, Ethibel et Gaïa. Foncière des Régions est notée BBB / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr

Suivez-nous sur Twitter [@fonciereregions](https://twitter.com/fonciereregions) et sur les réseaux sociaux

